

2 Les établissements

Présentation

7 298 ensembles immobiliers ont été recensés dans le 2nd degré public en 2008-2009 en France métropolitaine et dans les DOM, hors établissements régionaux d'enseignement adapté (80 établissements sont en EREA), dont 500 cités scolaires regroupant 1 034 établissements du 2nd degré [1]. Ils occupent une surface cadastrale d'environ 161,9 millions de m², dont 40,8 millions bâtis, soit un taux d'encombrement au sol de 25,2 %.

La surface développée hors œuvre totale représente 79,6 millions de m², dont 76,4 millions pour les bâtiments principaux et 0,5 pour les bâtiments démontables, le reste se constituant de constructions annexes fermées (couloir entre deux bâtiments, garage, chaufferie...) ou non (préau, garage à vélos...). La surface développée moyenne par élève, tous types de bâtiments inclus, continue d'augmenter d'année en année pour s'élever à 18 m² en 2007-2008 contre 16 en 2001-2002, (la surface varie de 15,3 m² dans les collèges à 29,7 m² dans les lycées professionnels [LP]), cette hausse étant liée aux baisses d'effectifs du second degré [2].

Les deux tiers de la surface développée des cités scolaires et près de la moitié de celles des lycées d'enseignement général et technologique (LEGT) ont été construites avant 1970. Les bâtiments des collèges sont plus récents : 33,7 % de leur surface construite dans les années 1970 et 27,8 % antérieurement. La construction scolaire reste à un niveau très faible pendant la décennie 1980 tandis qu'elle s'intensifie au cours des années 90, où une forte croissance s'observe pour les LEGT, suite au transfert aux collectivités locales des compétences dans le domaine des constructions scolaires.

Globalement, les établissements publics du 2nd degré déclarent leur capacité d'accueil en enseignement occupée à 76,9 % (LP : 74,2 %, collèges : 75,8 %, LEGT : 79,7 %). Ce taux atteint plus de 90 % dans 25,5 % des établissements et même plus de 100 % dans 8,1 % qui fonctionnent donc en surcapacité. Ces taux tendent à se réduire depuis sept ans.

La quasi-totalité des ensembles immobiliers est dotée d'au moins une salle informatique (97,6 %) et la plupart d'entre eux d'au moins une salle dédiée aux enseignements artistiques (91,4 %). En moyenne, on comptabilise une place de centre de documentation et d'information (CDI) pour plus de 12 élèves. 21,2 % des établissements immobiliers se déclarent pourvus d'un internat ; la différence est forte entre collèges (moins de 5 %) et établissements du second cycle, surtout s'ils accueillent des classes post-baccalauréat (plus de la moitié des LEGT et des LP disposent d'un internat et près des trois quarts des cités scolaires). Le taux d'occupation des internats reste aussi plus faible dans les collèges, 60,2 %, que dans les autres types d'ensembles immobiliers où plus des trois quarts des lits sont occupés. Quel que soit le type d'établissement, la part des lits destinés aux filles est inférieure à la moitié (en moyenne 43,6 %). 94,6 % des ensembles immobiliers sont dotés d'un service de restauration.

Source : Enquêtes sur le parc immobilier et les capacités d'accueil des établissements publics du second degré.

Définitions

■ **Ensemble immobilier.** L'unité d'observation de l'enquête "Parc immobilier" n'est pas l'établissement mais l'ensemble immobilier. Cet ensemble peut être constitué des terrains et bâtiments d'un seul établissement ou de ceux de plusieurs établissements juridiquement autonomes utilisant certains locaux en commun. Il s'agit alors d'une **cité scolaire**. Théoriquement toutes les annexes du ou des établissements constituant l'ensemble immobilier sont rattachées à celui-ci, mais certaines annexes "géographiques" situées dans une autre commune peuvent être considérées comme des ensembles immobiliers à part entière.

■ **Surface bâtie.** Surface au sol hors œuvre (murs compris) des différentes constructions constituant l'ensemble immobilier.

■ **Surface non bâtie.** Se décompose en cours de récréation, parkings extérieurs, aires sportives découvertes et espaces verts.

■ **Surface développée hors œuvre (SDHO).** Dans le cas des bâtiments principaux, on somme les surfaces hors œuvre (murs compris) des différents niveaux du bâtiment. Pour obtenir la SDHO totale de l'ensemble immobilier, on y ajoute la surface bâtie hors œuvre des constructions annexes fermées ou non fermées et des bâtiments démontables.

■ **Capacité d'accueil pour l'enseignement.** Nombre maximum d'élèves que le chef d'établissement pense pouvoir accueillir en sauvegardant de bonnes conditions de fonctionnement. Pour estimer cette capacité, en partie bien sûr subjective, le chef d'établissement doit prendre en compte la diversité des formations proposées, les normes pédagogiques en vigueur, les normes de sécurité, etc. Cette capacité peut donc varier dans le temps sans que les locaux soient modifiés. Le nombre d'élèves effectivement scolarisés dans l'établissement à la rentrée est rapporté à cette capacité pour calculer le taux d'occupation.

■ **Internat.** Il s'agit des internats fonctionnant dans l'établissement sous la responsabilité du chef d'établissement. Un établissement sans internat peut néanmoins accueillir des internes, qui sont alors hébergés dans un autre établissement. De même, un établissement doté d'un internat peut ne pas loger tous ses internes (par exemple cas des internats non mixtes).

Remarque : le nombre d'établissements comptabilisés dans le tableau 1 peut être légèrement différent de celui affiché dans la page 2.3 en raison de dates d'observations qui ne sont pas strictement identiques.

[1] Nombre d'ensembles immobiliers et surfaces en 2008-2009 (France métropolitaine + DOM, Public)

	Collèges	LEGT	LP	Cités scolaires	Ensemble
Nombre d'ensembles immobiliers	4 985	1 078	735	500	7 298
Nombre d'établissements en cité scolaire	274	484	276		1 034
Nombre total d'établissements	5 259	1 562	1 011		7 832
Surfaces (en milliers de m²)					
Surface cadastrale	81 039,8	36 645,5	18 880,8	25 370,4	161 936,5
Dont surfaces non bâties	61 097,3	27 240,9	13 452,1	19 447,9	121 238,2
cours de récréation	14 408,9	5 463,8	2 219,8	3 655,3	25 747,8
parkings découverts	8 391,4	3 637,2	2 165,4	3 029,2	17 223,2
aires sportives découvertes	6 071,2	2 786,7	1 019,1	2 513,0	12 390,0
espaces verts	32 225,8	15 353,2	8 047,8	10 250,4	65 877,2
Dont surfaces bâties	19 964,1	9 461,4	5 438,4	5 916,9	40 780,8
Surfaces développées hors œuvre (SDHO)	35 983,5	20 586,3	9 480,3	13 504,8	79 554,9
Dont					
SDHO des bâtiments principaux	34 233,9	19 898,2	9 141,4	13 175,3	76 448,8
surface des bâtiments démontables	233,5	139,1	68,7	91,2	532,5
Taux d'encombrement (surface bâtie/surface cadastrale) (en %)	24,6	25,8	28,8	23,3	25,2

[2] Quelques indicateurs sur le parc immobilier du second degré public en 2008-2009 (France métropolitaine + DOM, Public)

	Collèges	LEGT	LP	Cités scolaires	Ensemble
Surface développée moyenne par élève (en m²)	15,3	19,0	29,7	20,2	18,0
Ancienneté des bâtiments (en %)					
- construits avant 1970	27,8	47,7	39,4	65,6	40,9
- construits de 1970 à 1979	33,7	12,7	23,5	16,2	24,0
- construits de 1980 à 1989	11,8	10,3	14,3	4,4	10,4
- construits de 1990 à 1999	15,4	22,9	15,1	10,1	16,4
- construits depuis 2000	11,3	6,4	7,7	3,7	8,3
Occupation des capacités d'accueil pour l'enseignement (1)					
- taux moyen d'occupation (en %)	75,8	79,7	74,2		76,9
- part des établissements occupés à plus de 90 % (en %)	24,8	30,5	21,3		25,5
Part des ensembles immobiliers dotés d'au moins (en %)					
- une salle informatique	97,4	98,6	97,4	98,3	97,6
- une salle artistique (arts plastiques, musique)	95,8	72,7	88,8	91,9	91,4
Nombre d'élèves par place en CDI (2)	12,7	14,5	10,6	10,1	12,5
Internats et service de restauration					
- part des ensembles dotés d'internat (en %)	4,8	51,0	53,5	73,2	21,2
- taux d'occupation des lits (en %)	60,2	81,0	78,6	76,4	77,9
- part des lits destinés aux filles (en %)	46,1	47,9	34,7	45,6	43,6
- part des ensembles dotés d'un service de restauration	94,2	95,8	92,0	99,4	94,6

(1) Calculs effectués sur tous les établissements, y compris ceux faisant partie des cités scolaires.

(2) CDI : centre de documentation et d'information.